

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

=====

CABINET DU MINISTRE

=====

CENTRE NATIONAL ANTI-POLLUTION

Etablissement Public à caractère Administratif et Scientifique

B.P. 3241 Libreville

Tél/Fax : + 241 76.32.50

Tel : + 241 72 14 90

Email :cnapgabon@yahoo.fr

=====

**AUTORITE NATIONALE COMPETENTE
DE LA CONVENTION DE BÂLE**



REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice

=====

N° ___194.2011_/MHUEDD/CAB/CNAP/ANC-CB

RAPPORT FINAL DE L'ATELIER NATIONAL DE LA REPLICATION DU PROJET PROBO KOALACOTE D'IVOIRE AU GABON

En accord avec les dispositions du protocole d'accord référencé SSFA/2011/SBC, convenu entre le Gabon et le Secrétariat de la Convention de Bâle via le Centre Régional de la Convention de Bâle des pays d'Afrique Francophone (CRCB-AF), le lancement des activités sur la réplique du projet PROBO KOALA Côte d'Ivoire au Gabon a démarré par un atelier national tenu à Libreville les 5 et 6 novembre 2011.

Celui-ci a vu la participation de plus de cinquante participants représentant l'administration publique, les entreprises privées et la société civile.

Sommaire

A. Rapport administratif	3
a. Déroulement des activités avant l'atelier	3
b. Arrivée des Consultants Internationaux	4
c. Déroulement des travaux	4
i. Cérémonie d'ouverture	4
ii. Travaux plénières.....	5
iii. Recommandations et perspectives	6
iv. Cérémonie de clôture.	6
1. Rapport de séance	6
2. Allocution de cloture.....	6
d. Sensibilisation sur le projet PROBO KOALA au Gabon	7
B. Rapport Financier.....	7
a. Justificatifs des dépenses de l'atelier	7
b. Justificatifs des paiements des Consultants	8
Annexes	9
Annexe1 : Agenda de l'atelier.....	10
Annexe 2 : La liste des participants	11
Annexe 3 : Facture décaissement des 75% du Budget.....	14
Annexe 4 : Analyse des besoins et lacunes juridiques	15
Annexe 5 : rapport de séance de l'atelier	21
Annexe 6 : Allocutions du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Ecologie et du Développement Durable.....	27
Annexe 7 : Allocution du Représentant du CRCB-AF	32

A. Rapport administratif

a. Déroulement des activités avant l'atelier

Dès la signature du protocole d'accord, le Gabon a mis en place les mécanismes de coordination du projet sur le plan national. Ces mécanismes ont concerné notamment la responsabilisation du point focal de la Convention de Bâle, Monsieur Serge Molly ALLO'O ALLO'O, comme coordinateur. Celui-ci est assisté de Madame ABOUANG Brigitte et du personnel du Centre National Antipollution pour l'appui logistique.

Cette équipe restreinte s'est mobilisée pour réfléchir sur la faisabilité des activités proposées dans le plan de travail soumis par le Consultant Régional recruté par le CRCB-AF. C'est dans cette dynamique que des lettres d'invitations ont été adressées aux parties intéressées par le projet.

La même procédure a été mise à contribution pour saisir les médias chargés de vulgariser le projet. Au regard du lien entre SAICM et le projet PROBO KOALA, le réseau d'experts locaux a été mis à contribution pour préparer l'atelier.

Afin de s'assurer de l'effectivité des préparatifs, le Coordonateur Régional, Dr Mamadou DIA, a été invité par le Gabon à une séance d'harmonisation qui s'est tenue une semaine avant la date prévue pour l'atelier. Au cours de cet échange, il a été question de s'accorder sur les points suivants :

1. Cérémonie d'ouverture et de clôture ainsi que le contenu des allocutions ;
2. Méthodologie de travail, lieu et configuration de la salle de conférence ;
3. les documents à distribuer ou à projeter ;
4. Pertinence des invités potentiels ;
5. Effectivité du paiement des 75% du budget du projet.

Après avoir satisfait au protocole de bienvenue qui lui a été réservé par les autorités gabonaises, à travers le directoire du Centre National Antipollution, le Gabon a sollicité et obtenu que l'atelier accorde une importance particulière aux faits ayant concourus à la catastrophe du PROBO KOALA en 2006. C'est à ce titre que les matrices, intitulées *évaluations des besoins et lacunes juridiques* ont été remises par le Coordonateur pour vulgarisation et remplissage par les différentes parties prenantes avant l'atelier.

Au terme de cet échange, l'agenda (Annexe n°1), dont la copie est jointe en annexe du présent rapport a été adopté.

Avant de conclure sur ces travaux préparatoires, le Coordonateur Régional a confirmé aussi la mise à la disposition du Gabon de cinq mille six cent vingt cinq (5 625) euros soit trois millions six cent cinquante mille deux cent cinquante (3 656 250) francs cfa représentant les 75% du budget (cf : facture n°001/MEFEDD/CAB/CNAP/AND-CB du 29 novembre 2011, Annexe 2).

Il a par ailleurs annoncé aux autorités gabonaises qu'il devrait sine die partir pour la France avant de revenir au Gabon, en compagnie du Pr Georges KOUADIO, pour animer l'atelier.

Avant de lever la séance, le Gabon a renouvelé sa reconnaissance au Secrétariat de la Convention de Bâle pour l'estime choix qui lui a été fait d'abriter la réplique du projet PROBO KOALACôte d'Ivoire.

b. Arrivée des Consultants Internationaux

Le Coordonateur Régional, Dr MAMADOU DIA, qui était assisté du Pr Georges KOUADIO ont bénéficié des facilités offertes par le Gouvernement gabonais dès leurs arrivées en territoire gabonais respectivement le 4 décembre 2011.

c. Déroulement des travaux

Les travaux de l'atelier se sont tenus les 5 et 6 décembre 2011 à la salle de conférence de la direction générale de la prévention du SIDA sise au boulevard du bord de mer (ancien Gouvernorat de la province de l'Estuaire) et ont été articulés en trois phases :

1. Cérémonie d'ouverture ;
2. Présentation, échanges en séances plénières ;
3. Cérémonie de clôture.

La liste des participants à ces travaux est jointe en annexe du présent rapport (cf : Annexe 3).

i. Cérémonie d'ouverture

Après la présentation de l'organisation globale des travaux, la cérémonie protocolaire a été articulée au tour de deux allocutions.

Prenant la parole au nom du Secrétariat Exécutif de la Convention de Bâle, le Dr MAMADOU DIA, après avoir remercié le Gouvernement gabonais pour l'hospitalité qui lui a été réservée, il a rappelé le contexte dans lequel le Gabon a été choisi comme pays devant abriter la réplique du projet PROBO KOALA Côte d'Ivoire. Par ailleurs, il a fait un bref aperçu sur les objectifs du projet tout en signalant l'élaboration d'une stratégie de gestion des déchets requiert une franche collaboration entre toutes les parties prenantes. C'est pourquoi, au regard du nombre et de la qualité des participants, le Gabon réaffirme son engagement dans la mise en œuvre des conventions de Bâle, de Rotterdam, de Stockholm et de MARPOL sur la base desquelles un Etat des lieux sera fait, a-t-il conclu.

A la suite de cette intervention, Monsieur Jean Baptiste NGWA NANGWA, Directeur Général du Centre National Antipollution, au nom du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Ecologie et du Développement Durable empêché a procédé à l'ouverture des travaux.

Au cours de son allocution, après avoir rappelé les démarches engagées par le Gouvernement pour devenir Etat partie à la convention de Bâle et intégrer le Centre Régional de la Convention de Bâle des pays d'Afrique Francophone (CRCB-AF) basé à Dakar (Sénégal), a réaffirmé l'engagement des plus hautes autorités nationales de parvenir à une gestion rationnelle des produits chimiques toxiques et des aux déchets dangereux. c'est dans cette dynamique qu'il a invité les participants à faire preuve de rigueur et d'objectivité dans l'identification des lacunes et des besoins inhérents à cette problématique pour se mettre à l'abri des catastrophes écologiques à l'image de celle du PROBO KOALA en 2006. C'est sur cette note optimiste que les travaux ont été ouverts.

ii. Travaux pléniérs

Les travaux pléniérs, articulé en deux jours, ont démarré par l'élection des membres du bureau de l'Atelier. A l'unanimité, les représentants suivants ont été désignés :

- **Président** : Dr BRIDON Madeleine, Enseignant Chercheur au Département de Chimie de l'Université des Sciences de la Santé ;
- **Rapporteur Général** : Madame ASSEKO Esther, Commandant de Douanes, chargé d'Etudes à la Direction Générale des Douanes ;
- **Rapporteur Adjoint** : Monsieur Jean Christian MAPIKA, Chef de Service Logistique et Transit de l'entreprise de CIMGABON.

Dès la mise en place des travaux, le Président a sollicité et obtenu des participants qu'ils fassent un tour de table pour se présenter. Cette séquence a été suivie par la présentation des objectifs de l'atelier par les Consultants.

Au cours de cette présentation, l'historique et les conséquences politiques, économiques et sociales de la catastrophe du PROBO KOALA ont été commenté sur support power point. Ce bref aperçu a été suivi d'un travail dirigé.

Pour permettre aux uns et autres de s'approprié la méthodologie de travail, les Consultants sont revenus en détail sur la matrice intitulé **Analyse des besoins et lacunes juridiques** (cf : Annexe 4). Cette séance de clarification a introduit un échange avec les participants qui ont estimé que les fiches contenues dans cette matrice étaient trop complexes à remplir malgré les légendes. Reconnaisant cette complexité, les Consultants, ayant marqué leur entière coopération pour aider les administrations, les entreprises et la société civile à remplir ces fiches, ont invité les participants à lire attentivement la note explicative y relative. Ces éclaircissements ont permis d'obtenir, avant, la pause déjeuner, l'ensemble des matrices complétée telle que voulu par les Consultants.

Afin de fixer les idées sur les risques auxquels les pays africains en général et le Gabon en particulier sont soumis en l'absence d'une législation et d'une réglementation précise et spécifique aux produits chimiques toxiques et aux déchets dangereux, trois films documentaires, retraçant la catastrophe du PROBO KOALA en Côte d'Ivoire, ont été projetés.

Ces projections ont été suivies avec grande attention à telle point que tous les participants ont à l'unanimité sollicité et obtenu des copies desdites projections. Ceux-ci ont réaffirmé l'urgence de voir les traités internationaux pertinents en matière de produits chimiques et de déchets dangereux être vulgariser. Le Gabon ayant déjà conduit des exercices tels que le Plan National de Mise en œuvre de la Convention de Stockholm, dont l'exécution se heurte parfois à des contingences financières, les participants ont exprimés, en mettant en parallèle la dispersion des responsabilités évoquées dans les films documentaires visionnés, que le Centre National Antipollution soit renforcé en moyens techniques et logistiques.

Au regard de la passion exprimée dans les débats qui ont suivi la projection des éléments audio visuels du PROBO KOALA, la synthèse des travaux de la première journée n'a pu être effectuée avant la fin de la première journée comme prévue dans l'agenda.

La fin de la première journée des travaux a été entérinée à 18h30.

A la reprise des travaux le 6 décembre 2011 à 9h30, et au regard de la couverture médiatique des travaux du 5 décembre 2011, d'autres participants sont venus s'ajouter à l'atelier.

A l'entame des travaux, le Président de l'Atelier, après avoir présenté les travaux de la journée précédente, a invité les Consultants à faire la synthèse des résultats obtenus après dépouillage des matrices complétées par les participants.

Prenant la parole, le Pr Georges KOUADIO, au nom du Secrétariat de la Convention de Bâle et du CRCB-AF, s'est félicité de la forte coopération et de la représentativité qualitative des administrations publiques, des entreprises privées et de la société civile pour la soumission des matrices. La synthèse des résultats fait apparaître que toutes les administrations publiques, les entreprises pertinentes du secteur pétrolier, minier, automobile et banquier, intéressées ou impliquées par la gestion des produits chimiques toxiques et les déchets dangereux étaient présentes. Qu'il s'agisse du secteur public, des entreprises ou de la société civile, la lacune la plus prépondérante concerne les textes de loi spécifiques en la matière. Sur le plan institutionnel, les attributions des établissements ou institutions méritent d'être clarifié. Il apparaît aussi la nécessité de renforcer les capacités opérationnelles des différents acteurs.

A ce titre, la stratégie de gestion des produits chimiques et des déchets dangereux qui sera proposée au Gabon accordera une importance toute particulière aux avant projets de loi, à la clarification des attributions des institutions publiques et au renforcement des capacités opérationnelles à l'image de ce qui a été fait en Côte d'Ivoire, a-t-il conclu.

Cette analyse a reçu l'approbation des participants. C'est dans cette dynamique que le Président de l'atelier a invité ces derniers à formuler, sous la supervision des Consultants, les perspectives et les recommandations de l'atelier.

iii. Recommandations et perspectives

Au sortir de l'atelier, les participants ont formulé les recommandations et les perspectives qui sont joints en annexe du présent rapport (cf : Annexe 5).

iv. Cérémonie de clôture.

Après deux jours de concertation, la clôture des travaux a été articulée autour de la lecture du rapport des travaux par le Rapporteur Général suivie de l'allocution du Ministre.

1. Rapport de séance

Le rapport des travaux joint à l'annexe du présent rapport a été lu par Madame ASSEKO Esther, en sa qualité de rapporteur général de l'atelier.

2. Allocution de cloture

Monsieur Jean Baptiste NGWA NANGWA, Directeur Général du Centre National Antipollution, représentant Monsieur le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Ecologie et du Développement Durable, empêché a, au nom du Gouvernement, remerciant la

Communauté Internationale, à travers le SBC et CRCB-AF pour avoir permis au Gabon d'amorcer la démarche devant aboutir à l'élaboration d'un plan stratégique de gestion des produits chimiques toxiques et des déchets dangereux. C'est pourquoi le Gouvernement accordera une haute priorité aux résultats de ce projet a-t-il poursuivi.

Les participants se sont séparés après un cocktail offert par le Gouvernement.

d. Sensibilisation sur le projet PROBO KOALA au Gabon

Qu'il s'agisse de la presse écrite ou de la presse audio visuelle, les communicateurs gabonais ont accordé une attention particulière aux activités ayant marqué le lancement de la réplique du projet PROBO KOALA Côte d'Ivoire au Gabon.

Après la cérémonie d'ouverture les interviews radio ont été accordées par les Consultants commis par le CRCB-AF. Différents participants se sont prêtés aussi à cet exercice tout au long de l'atelier à tel point que le quotidien Gabon Matin a accordé toute page au projet dans sa parution du 6 décembre 2011.

Avant de quitter le Gabon, le Dr Mamadou DIA a été invité à l'enregistrement d'une émission intitulée *Environnement plus*, diffusée par une télévision privée suivie à travers le territoire national. Un support physique a été conçu à cet effet.

B. Rapport Financier

Le budget alloué au Gabon par le Centre Régional de la Convention de Bâle au titre de l'exécution du projet sur la réplique du projet PROBO KOALA au Gabon est de 11 250 dollars américains.

Dès la signature du contrat, 5625 euros représentant 75% ont été mis à la disposition du Point Focal de la Convention de Bâle, coordonnateur du projet PROBO KOALA Cote d'Ivoire au Gabon.

La planification des dépenses a été faite en respectant la répartition budgétaire clarifiée à l'annexe IV du protocole d'accord.

Atelier (group training) : 53 % du budget (rubrique 1200)

Soit : $0,53 \times 5625 \text{ euros} = 2\,981 \text{ euro} \times 655 \text{ Fcfa/euro} = 1\,952\,719 \text{ Fcfa}$ [1]

Consultants (project personnel component) : 47% du budget (rubrique 3200 et 3201)

Soit $0,47 \times 5625 \text{ euros} = 2\,644 \text{ euro} \times 655 \text{ Fcfa/euro} = 1\,731\,656 \text{ Fcfa}$ [2]

NB : fixing du 1 euro = 655

a. Justificatifs des dépenses de l'atelier

Prévu pour trente (30) personnes, la liste de présence jointe au présent rapport atteste la participation effective de quarante quatre délégués sans compter les représentants des médias.

Ce nombre de participants a occasionné des dépenses non prévues. Les détails y relatifs sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Désignation	Coût Total (Fcf)
Traiteur/restaurateur + pauses café (2*44 participants)	1 700 000
Location Salle de conférence + sonorisation	300 000
Papeterie + Consommables Informatiques	300 875
Impression banderoles + Couverture Médiatique (RTG1 ;TV+ ;Télé Africa)	290 000
Indemnité des membres du Bureau de l'atelier	60 000
Secrétariat (carburant, déplacement local, communication téléphonique)	845 000
Total dépense	3 495 875

Tenant compte de cette situation, l'enveloppe prévue pour les Consultants a été mise à contribution afin de permettre la tenue de l'atelier en toute sérénité. Ne pouvant payer aucun consultant sur un reliquat de $([1] + [2] - 3495\ 875) = 188\ 500$, le paiement des Consultants a été différé à une date ultérieure. Cet état risque par contre d'induire des aspérités dans le processus du projet.

b. Justificatifs des paiements des Consultants

Selon l'accord de projet, le Consultant principal sur le plan national est le point focal de la convention de Bâle. Celui-ci est assisté d'un responsable technique et d'un logisticien.

Au regard de la situation qui a été présentée au point a) ci-dessus, aucun paiement en faveur de ceux-ci n'a été fait. Toutefois, un accord tacite a été obtenu pour que les 25% du paiement restant soient intégralement affectés au traitement des consultants. C'est pourquoi il est urgent que les montants y relatifs parviennent au Gabon avec diligence.

Il convient tout de même de notifier que malgré règlement de ces montants dus, il est probable qu'un dépassement du budget (plus de 800 dollars) soit généré à la fin de la première phase du projet.

A toutes fins utiles, les factures délivrées par les prestataires et les centres d'achat sont disponibles auprès de la coordination du projet.

Fait à Libreville, le 15 décembre 2011.

Pour le P

 Serge Molly ALLOCOATEL
 Le Coordonateur National, Directeur Technique du
 Centre National Antipollution

Annexes



Annexe1 : Agenda de l'atelier

ATELIER NATIONAL DE LA REPLICATION DU PROJET PROBO KOALACOTE D'IVOIRE AU GABON

LIBREVILLE du 05 au 06 Décembre 2011

Agenda du programme de travail

1^{er} jour : Lundi 05 Décembre 2011

Matinée

- 8h30 - 9h45 Enregistrement des participants
- 10h00 - 10h30 Ouverture de l'atelier et différentes allocutions
- Directeur de l'Agence d'Exécution du projet (CNAP) ;
 - Représentant du Secrétariat de la Convention de Bâle et du CRCB-AF ;
 - Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Ecologie et du Développement Durable.
- 10h30 - 10h45 **Pause Café**

SEANCE I

- 10h45 - 10h50 Mise en place du bureau de l'atelier (Président, rapporteurs)
- 10h50 - 11h45 Présentation des participants et des Consultants (tour de table)
- 11h45 - 12h45 Présentation du projet PROBO KOALACôte d'Ivoire au Gabon :
- objectifs de l'atelier ;
 - identification des groupes de travail : Administrations, Entreprises Privées, ONGs et Société Civile.
- 12h45 - 14 h15 **Pause déjeuner**

Après -midi

SEANCE II

- 14h15 - 15h00 Présentation 1 : des matrices reçues par les Administrations
- 15h00 - 15h45 Présentation 2 : des matrices reçues par les Entreprises Privées
- 15h45 - 16h00 **Pause café**
- 16h00 - 16h45 Présentation 3 : des matrices reçues par les ONGs et la Société Civile
- 16h45 - 17h15 Synthèse de la première journée par le bureau de l'atelier
- 17h15 **Fin de la première journée**

2^{ème} jour : Mardi 06 Décembre 2011

SEANCE III

- 9h30 - 11h30 Discussion et Echanges avec les Consultants
- 11h30 - 11h45 **Pause café**
- 11h45 - 12h00 Evaluation des travaux par le président de l'atelier
- 12h00 - 12h30 Perspectives et recommandations par les Consultants
- 12h30 - 12h45 Cérémonie de Clôture de l'atelier :
- Lecture du rapport par le Coordinateur National du projet ;
 - Allocution de clôture du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Ecologie et du Développement Durable.
- 12h45 **Cocktail de clôture**
- Fin de l'atelier**



Annexe 2: La liste des participants

ATELIER NATIONAL DE LA REPLICATION DU PROJET PROBO KOALA COTE D'IVOIRE AU GABON

LIBREVILLE du 05 au 06 Décembre 2011

Agenda du programme de travail : Jeudi 05/12/2011

Nom et Prénoms	Organisme/Institution	Titre/Fonction	Contact		signature
			Tel :	E-Mail	
Administrations Publiques					
1- KOUTAX Joseph	Minist. Agriculture		05-33-44-90	Koumbangala@yaho.fr	
2- IBOUTINGA Paul	Waya Oil Indinsa	Responsable SITE	07-49-63-29	iboutinga@yaho.fr	
3- SIMBOURU Fernand	Shell Gabon	Ingenieur Supv. Env	07840594	mbouru@yaho.fr	
4- MAPIKA J-CHRISTIAN	CIM GABON	chef section	07-90-11-11	fernanmapika@yaho.fr	
5- BRIDON Madeleine	U.S.	Enseignante	06-24-11-75	elke@yaho.fr	
6- ABOUANG BRIGITTE	ENAP	chefe service	05-33-3705	abouangbrigitte@yaho.fr	
7- EYEGUE Vincent	Marine Marchande	Inspecteur	06-26-51-77	vincenteyegue@yaho.fr	
8- NTINI ABANG Eric	oceano-Profs	Consultant	07-95-82-75	erictinini@yaho.fr	
9- NNO EDDU J.D.	C.S.E	Resp. B&E	07501977	eddu@yaho.fr	



CONVENTION DE BÂLE



10. TOULAKOSSE Jean Hilaire	DRP, CNSS	Ingenieur DSE	06929568	j.toula.koussi@cnss-99	
11. MDONG NINTRA Jean François	BOF Bank Gaba	Responsable	07423223	j.nidong.minda@bofi.com	
12. NZEBIYO GHE YUBN	Maître	Enregistreur	07414733	ndiyealboray@gmail.com	
13. BEKAIE B'ALLOSO Alex	IHPA IMASSF	Chef de service	07551881	bekaleni@yahoo.fr	
14. ATCHA ALVISE	MHEDD	Chargé d'études	07753819	aicha.zozoz@yahoo.fr	
15. Eskeur Azyeto	Douanes	Chargé d'études	06260821	eskeur@yahoo.fr	
16. M. MOUSSAVOS M.	Commerce	chef de service	06256180	moussavoumouss@yahoo.fr	
17. Dr. Hubert BINGIA	CNAP	DR A	05805722	hubert_bingia@yahoo.fr	
18. NZATSI KOUHBA	CNAP	Chief Spec	06491441	nzatsi.kouhba@yahoo.fr	
19. MIZINA MOUND AN'GA	CNAP		07856808	Pe.mpina.m@gmail.com	
20. Hugette Ipanha	ANIT	DG A	07790000	hugette@yahoo.fr	
21. KOVILLOBO Brice Morital	ANIT	Resp. Direction de la Promotion	07581395	colomane4@yahoo.fr	
22. TSEND BÉT MBOUBOU Iparalana	O.G.C. / Association	Président	07324465	mbou_ib@yahoo.fr	
23. NSI OVONO Gewais	I.G. n.g. n. - m. b. b. e. d. e. a. n. l. e. s. l. o. g. i. s. t. i. c. i. e. s.	Chief de service	07272049	wtigerwaiz@yahoo.fr	
24. ALLOGHO ANDRONG J.F	DGPN	Ingenieur Développement	07181873	allux_jf@yahoo.fr	
		Préfable			



25	EMB NI/CH	Orima	Unité de Reven	Etudiant	07 47 82 26	serina.embnrap@pniif.org.kh	
26	Li Kongen	Mark	Association	P.N.S - Responsable	04-18-24-80	engpumpap@sho-ga.com.kh	
27	NICOLAICA B	Adeline	SINGARON.T	CHASSE	09-64-50-46	engpumpap@sho-ga.com.kh	
28	LIQUIT NAE	Guillaume Plice	Reverera Area	Coordinateur	07 99 89 29	liquit.nae@pniif.org.kh	
29	ZHME DORNO	Hervé Jodé	Service de Gestion	Responsable technique	07 88 37 48	zhme.dorno@pniif.org.kh	
30	Odette	PAVIGAU	SPT	Directeur technique	07 14 22 42 06 9 55 54 8	odette.pavigau@pniif.org.kh	
31	Denim	EBOU	Biogénie	Ordnateur	07 37 97 99	denim.ebou@pniif.org.kh	
32	Medana	DOBAMÉ	Biogénie	Coordinateur	07 42 89 69	medana.dobame@pniif.org.kh	
33	NIKOLA	Jean Roger	C.S	Travailleur	07 40 89 80	nikola.jeanroger@pniif.org.kh	
34	KOUNOU	BOXANE	CAMP	Secrétaire	07 32 58 08	kounou.boxane@pniif.org.kh	
35	VERANNA	Angelique	CAMP	Secrétaire	06 24 03 44	veranna.angelique@pniif.org.kh	
36	BANUNANTA	ey chand	CAMP	chauffeur	02 58 35 49	banunanta.eychand@pniif.org.kh	
37	Guimondou	Guy Dagué	CNAP	Agent	07 31 37 68	guimondou.guydague@pniif.org.kh	
38	Seaplin	NITONNINE	CNAP	Agent	07 43 33 76	seaplin.nitonnine@pniif.org.kh	
39	MEASOUC	ME EYE	MEASOUC	MEASOUC	07 58 57 81	measouc.meeye@pniif.org.kh	
40	ELLANSONG	Chafar	SW-GARD	Responsable	07 53 82 94	ellansong.chafar@pniif.org.kh	

- 41. Mlôc Alôc serge nolly CNAP BI/Coordinateur 07 30 61 28 serge.aloc@pniif.org.kh
- 42. Dr DIA HANNON UNEP/CRCB-AF Coordinateur régional dian.hannon@pniif.org.kh
- 43. Pr KORNBO George UNEP/CRCB-AF Consultant international kornbo.g@pniif.org.kh

Annexe 3 : Facture décaissement des 75% du Budget

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE
L'ÉCOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE



REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice

=====

CABINET DU MINISTRE

=====

CENTRE NATIONAL ANTI-POLLUTION

Etablissement Public à caractère Administratif et Scientifique
B.P. 3241 Libreville Tél : 241 76.32.50 Fax : 241 76.63.85

=====

AUTORITE NATIONALE COMPETENTE
DE LA CONVENTION DE BÂLE

Tél/Fax : 241 72.14.90.50 Email : cnapgabon@yahoo.fr

Facture N°001/MEFEDD/CAB/CNAP/AND-CB n°001

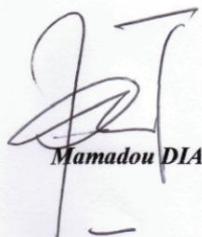
Justificatif : Décaissement consécutif à la première phase de la répliation du projet
Probo Koala Cote d'Ivoire au Gabon.

Montant : Cinq mille six cent vingt cinq euros (soit 3 656 250 Fcfa à 650Fcfa l'euro).

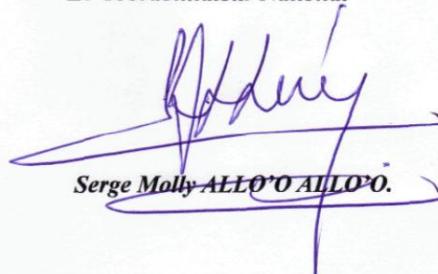
Poste dépense : Frais de coordination + atelier de lancement du projet

Fait à Libreville, le 29 NOV. 2011

Le coordonnateur régional du Projet


Mamadou DIA

Le Coordonnateur National


Serge Molly ALLO'O ALLO'O.



Annexe 4

CENTRE REGIONAL DE LA CONVENTION DE BALE
POUR LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE
CRCB – AF



Projet

**Elaboration d'une stratégie pour la gestion écologiquement rationnelle
des déchets et produits chimiques dangereux**

**MATRICE D'ANALYSE DES BESOINS
ET LACUNES JURIDIQUES**

Organisme ou Structure:

Responsable

Nom et Prénoms :

Fonction :

Contacts

✓ Tél :

✓ Email :

✓ Adresse postale:

Libreville, les 05 et 06 décembre 2011

NOTE INTRODUCTIVE

Ce document est conçu comme un outil méthodologique d'évaluation.

Le groupe d'expert a opté pour une approche « life cycle » en référence au programme [SAICM](http://www.saicm.org)¹ (Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques)

¹ http://www.saicm.org/documents/saicm%20texts/SAICM_publication_FR.pdf

La matrice d'évaluation comprend les 3 entrées suivantes :

- le statut réglementaire et institutionnel du secteur ou de la structure
- les produits, substances chimiques et déchets par cycle de vie dans le secteur
- la réglementation applicable à ces produits, substances chimiques et déchets par rapport aux conventions de Bâle, Stockholm, Rotterdam et Marpol

Les phases de cycle de vie prises en compte sont l'importation et l'exportation, la production, le transport, le stockage, la distribution, l'utilisation, la destruction et le recyclage des produits, substances chimiques et déchets.

Correspondances entre les Phases de cycle de vie et les AEM

Cycles de vie / Conventions	Bâle		Stockholm		Rotterdam	Marpol	
	Substances chimiques	Déchets	Substances chimiques	Déchets	Substances chimiques	Substances chimiques	Déchets
Import / Export		x		x	x		x
Production		x			x		x
Transport		x		x			
Stockage		x		x	x		x
Distribution		x		x	x		
Utilisation							
Destruction		x		x	x		x
Recyclage		x		x	x		x

Ce tableau devra être validé à la fin de l'étude

Fiche 1

Analyse du cycle de vie des produits et substances chimiques

Cycles de vie / Conventions	Bâle		Stockholm		Rotterdam	MARPOL	
	Substances chimiques	Déchets	Substances chimiques	Déchets	Substances chimiques	Substances chimiques	Déchets
Import / Export							
Production							
Transport							
Stockage							
Distribution							
Utilisation							
Destruction							
Recyclage							

1	Importation de déchets dangereux Annexe 8 de la Convention de Bâle Notifications de transfert pour les déchets qui ne peuvent pas être éliminés en CI
2	Idem 1 pour les déchets Stockholm -
3	Substances Rotterdam périmées (PCB, mercure, ..., pesticides
4	Déchets dangereux produits par les industries et à éliminer de manière écologiquement rationnelle
5	Élimination des déchets MARPOL provenant de l'activité de transport maritime
6	Stockage de déchets dangereux
7	Stockage de pesticides et PCB – idem 6
8	Stockage de substances Rotterdam
9	stockage déchets MARPOL
10	Distribution de déchets :huile usées, solvants, mercure, pesticides, ...
11	Idem 10 pour déchets Stockholm
12	Idem 10 pour déchets Rotterdam
13	Élimination déchets Bâle
14	Idem 13 – déchets Stockholm
15	Idem 14 – Déchets Rotterdam
16	Élimination déchets MARPOL
17	Recyclage Déchets Bâle
18	Recyclage Déchets Stockholm
19	Recyclage Déchets Rotterdam

Fiche 2

Correspondances entre la structure et les conventions

Structure / Convention	Bâle	Stockholm	Rotterdam	MARPOL

Fiche 3

Compétences administratives de la structure

Fournir l'organigramme et le décrire

Fiche 4

Réglementations spécifiques à la structure ou à l'organisme

Cycles de vie / Conventions	Bâle		Stockholm		Rotterdam	MARPOL	
	Substances chimiques	Déchets	Substances chimiques	Déchets	Substances chimiques	Substances chimiques	Déchets
Import / Export							
Production							
Transport							
Stockage							
Distribution							
Utilisation							
Destruction							
Recyclage							

1	Transposition en droit national de la convention Bâle
2	Transposition en droit national de la convention de Stockholm
3	Transposition en droit national de la convention de Rotterdam
4	Stockage et élimination des déchets MARPOL
5	Réglementation sur le transport des déchets dangereux
6	Réglementation sur le stockage des déchets dangereux (installations classées)
7	Réglementation sur l'élimination des déchets dangereux
8	Réglementation sur l'Élimination des déchets MARPOL
9	Réglementation sur le recyclage des déchets dangereux

Annexe 5 : Rapport de séance de l'atelier

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE
L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CABINET DU MINISTRE

CENTRE NATIONAL ANTIPOLLUTION



REPUBLIQUE GABONAISE
Union – Travail - Justice

RAPPORT DE L'ATELIER DE LANCEMENT DES ACTIVITES PORTANT SUR LA REPLICATION DU PROJET PROBO KOALA COTE D'IVOIRE AU GABON : *RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DES MOUVEMENTS TRANSFRONTIERES DES DECHETS ET SUBSTANCES CHIMIQUES DANGEREUX ET DE LEUR ELIMINATION*

L'an deux mille onze et les 5 et 6 décembre, s'est tenu, dans la salle de conférence de la Direction Générale de la Prévention du SIDA, sise à l'immeuble de l'ancien Gouvernorat de la Province de l'Estuaire, l'atelier National de lancement portant sur la réplification du projet PROBO KOALA Côte d'Ivoire au Gabon.

Cet important atelier a regroupé les administrations publiques, les sociétés privées, la Société Civile et les Organisations Non Gouvernementales cf : liste de présence jointe en annexe.

La séance d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions.

Dans son allocution, Monsieur Mamadou Dia, représentant le Secrétariat de la Convention de Bâle et du Centre Régional de la Convention de Bâle des pays d'Afrique Francophone (CRCB-AF) a particulièrement insisté sur l'importance des enseignements tirés de la catastrophe écologique dans le district d'Abidjan en 2006, et s'est félicité du choix porté sur le Gabon pour la réplification du projet PROBO KOALA Cote d'Ivoire.

Prenant la parole à son tour, Monsieur Jean Baptiste NGWA NANGWA, Directeur Général du Centre National Antipollution en lieu et place du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Ecologie et du Développement Durable, empêché, a souligné la volonté incessante du Gabon à gérer dans un contexte de globalisation des échanges des situations d'urgences générées par les trafics illicites des déchets dangereux et des substances chimiques toxiques.

Déroulement des travaux

Après ces allocutions, les participants ont assisté à la présentation de la méthodologie de travail et à la clarification des objectifs de l'atelier. Il s'agit pour les Consultants d'identifier les carences juridiques et institutionnelles dans le but de renforcer les capacités nationales et mettre en place des outils performants de contrôle de la gestion des déchets et des substances chimiques.

Pour permettre aux Consultants de cerner les besoins nationaux sus évoqués, une matrice d'évaluation faisant ressortir les compétences administratives, le cycle de vie des produits visés par les conventions de Bâle, Rotterdam, de Stockholm et de Marpol a été distribuée et complétée par les participants.

Pour fixer les idées sur le déroulement de la catastrophe écologique de Cote d'Ivoire, trois projections audio visuelles ont été présentées. Celles-ci révèlent la nécessité d'une étroite collaboration entre tous les acteurs impliqués dans la gestion des déchets dangereux et des produits chimiques toxiques.

Au terme de la restitution de la matrice faite par les participants, les Consultants ont fait ressortir les principaux aspects suivants :

- absence d'un cadre juridique approprié pour une gestion spécifique des déchets dangereux et des substances toxiques ;
- chevauchement des compétences entre les différentes administrations ;
- absence de texte d'applications aux quatre traités internationaux concernés,
- absence de synergie entre les différentes administrations ;
- absence de moyen matériel,
- absence de formation et de sensibilisation ;
- absence d'installations d'élimination et/ou de recyclage des déchets sur le plan national.

Recommandations et perspectives

Les recommandations et les perspectives sont celles-jointes en annexe du présent Rapport (cf : perspectives et recommandations dressées par les Consultants et validé par l'atelier national).

Fait à Libreville, le 6 décembre 2011.

Les Consultants

-Dr Mamadou DIA,
-Pr KOUADIO Georges

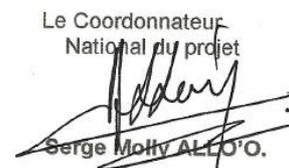


Le Président

Madeleine BRIDON

Rapporteur

Esther ASSEKO

Le Coordonnateur
National du projet

Serge Mally ALLO'O.

ANNEXE

Recommandations et Perspectives

- **Recommandations**

1. Toutes les conventions doivent avoir des points focaux identifiés
2. Encourager chaque secteur d'activité impliquée dans la phase 1 du projet à collaborer efficacement à sa réussite en y apportant sa contribution
3. Créer ou conforter le comité national de gestion des substances chimiques et déchets dangereux
4. Nécessité de renforcer les capacités des différents acteurs
5. Toute autre structure impliquée non présente devrait s'associer au projet

- **Perspectives**

Préparation de la phase 2 du projet

- Présentation du rapport de la phase 1 de l'atelier et validation
- Réponses aux lacunes et besoins identifiées dans la première phase
- Renforcement des dispositions juridiques et cadre réglementaire existants

Rechercher le lien entre les conventions étudiées lors du présent atelier et les substances appauvrissant la couche d'ozone (Convention de Vienne et le protocole de Montreal)

Annexe 6 : Allocutions du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Écologie et du Développement Durable

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE
L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

=====

CABINET DU MINISTRE

=====

CENTRE NATIONAL ANTIPOLLUTION



REPUBLIQUE GABONAISE
Union – Travail - Justice

=====

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE

**MONSIEUR LE MINISTRE,
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME,
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
**ATELIER DE LANCEMENT DES ACTIVITÉS PORTANT SUR LA
REPLICATION DU PROJET PROBO KOALA CÔTE D'IVOIRE AU
GABON : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LE SUIVI ET LE
CONTÔLE DES MOUVEMENTS TRANSFRONTIÈRES DES
DECHETS ET SUBSTANCES CHIMIQUES DANGEREUX ET DE LEUR
ÉLIMINATION**

**SALLE DE CONFÉRENCE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DU
SIDA : ANCIEN GOUVERNORAT DE LA PROVINCE DE L'ESTUAIRE**

LIBREVILLE, LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 2011

Mesdames et Messieurs les Représentants du Secrétariat de la Convention de Bâle,
Mesdames et Messieurs, représentant les Administrations et les entreprises privées,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

J'ai tout à la fois l'honneur et le plaisir de vous recevoir ce jour, dans cette enceinte de la direction générale de la prévention du sida, à l'occasion du lancement des activités portant sur la ***réplication du projet Probo Koala Côte d'Ivoire au Gabon.***

Organisé par le Centre National Antipollution (CNAP), en collaboration avec le Secrétariat de la Convention de la Bâle *sur le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux et de leur élimination*, le présent atelier, qui confirme la volonté de notre pays de toujours honorer ses engagements vis-à-vis de la Communauté Internationale, doit conduire à l'identification des besoins pour mieux gérer les déchets dangereux et les produits chimiques.

Après avoir adhéré, le 6 juin 2008, à la Convention de Bâle, le Gabon a réaffirmé sa pleine détermination à faire de la gestion rationnelle des déchets dangereux une priorité d'action publique. C'est pourquoi, en accord avec les dispositions de l'article 5 de ce traité international, juridiquement contraignant, le Gouvernement a désigné le Centre National Antipollution comme Autorité Nationale Compétente pour coordonner sa mise en œuvre.

Parallèlement, le Gouvernement a sollicité et obtenu, du Secrétariat de ladite Convention, notre intégration au Centre Régional de la Convention de Bâle pour les pays Francophones d'Afrique (CRCB-AF), basé à Dakar au Sénégal.

Messieurs les Consultants,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

La faiblesse de nos capacités à gérer rationnellement nos déchets dangereux et l'insuffisance de notre cadre juridique en la matière, conjuguée à la nécessité d'un développement économique et industriel pour satisfaire aux besoins d'une vie moderne sont susceptibles de nous exposer, si nous n'y prenons garde, à des situations critiques dans le contexte actuel des échanges globaux. C'est pourquoi je me permets ici de remercier la Communauté Internationale, singulièrement le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) qui a bien voulu identifié notre pays, à l'instar de Madagascar et du Maroc, pour bénéficier de l'expérience acquise lors de la gestion de la catastrophe écologique qui a affligé la République sœur de Côte d'Ivoire.

Je peux donc vous rassurer que le présent atelier constitue aussi pour nous, l'occasion de passer en revue les contraintes juridiques, institutionnelles et logistiques inhérentes à la gestion des déchets dangereux. Avec votre expertise avérée, cette action constitue à mes yeux, un maillon essentiel dans la redéfinition des attributions des institutions gouvernementales intéressées par les Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AMEs) traitant des déchets et produits chimiques dangereux. C'est à ce titre que les conclusions issues de ces assises constituent pour le Gouvernement un outil important dans la conduite des actions concertées devant aboutir à un Gabon Vert.

Je me permets ici de porter à votre attention que le triptyque Gabon Vert- Gabon Industriel-Gabon des Services est un objectif cardinal que le Président de la République, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA a fixé au Gouvernement conduite par le Premier Ministre Paul BIYOGHE MBA pour faire du Gabon un pays émergent. C'est pourquoi je reste convaincu que le présent exercice de planification stratégique permettra à notre pays de se doter d'outils opérationnels lui permettant de faire face, avec sérénité, aux situations écologiques d'urgence.

**Mesdames et Messieurs,
Chers participants**

Au moment où l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) paraissent de plus en plus problématique pour de nombreux pays en développement, il apparaît évident que l'assainissement du cadre de vie de nos populations doit nous interpeller plus que par le passé. C'est pourquoi je vous exhorte, en faisant un bilan introspectif et objectif de la gestion actuelle des déchets et des produits chimiques dans notre pays, à vous investir dans les débats pour faire ressortir nos besoins à court, moyen et long terme pour satisfaire à nos engagements nationaux et internationaux.

Connaissant votre sens élevé du patriotisme et votre professionnalisme avéré, je reste persuadé qu'à la fin de vos travaux, il en sortira des recommandations et des perspectives devant aboutir à l'élaboration d'un Plan stratégique de gestion des déchets et des produits chimiques dangereux sur la base duquel toutes les initiatives futures en la matière s'imbriqueront.

Ce faisant, nous aurons posé un acte de haute portée dans le sens des Objectifs du Millénaire pour le Développement en mettant en place un mécanisme fonctionnel de gestion rationnelle des déchets et des produits chimiques dangereux.

C'est sur cette note optimiste que je déclare ouverts, les travaux de l'atelier de lancement des activités portant sur la **réplication du projet Probo Koala Côte d'Ivoire au Gabon**.

Vive le Gabon.

Vive la Coopération Internationale,

Je vous remercie.

Blaise LOUEMBE./.



ALLOCUTION DE CLÔTURE DE

**MONSIEUR LE MINISTRE,
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME,
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**ATELIER DE LANCEMENT DES ACTIVITÉS PORTANT SUR LA
REPLICATION DU PROJET PROBO KOALA CÔTE D'IVOIRE AU
GABON : *RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LE SUIVI ET LE
CONTÔLE DES MOUVEMENTS TRANSFRONTIÈRES DES
DÉCHETS ET SUBSTANCES CHIMIQUES DANGEREUX ET DE LEUR
ÉLIMINATION***

**SALLE DE CONFÉRENCE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA LUTTE CONTRE LE
SIDA : ANCIEN GOUVERNORAT DE LA PROVINCE DE L'ESTUAIRE**

LIBREVILLE, LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 2011

- **Mesdames et Messieurs les Représentants du Secrétariat de la Convention de Bâle,**
- **Mesdames et Messieurs représentant des Administrations, les entreprises privées et la Société Civile,**
- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Nous voici au terme des travaux où depuis hier, vous n'avez ménagé aucun effort, dans ce cadre de réflexion et d'échanges d'expériences, sur un sujet aussi important qu'est l'identification besoins pour mieux faire aux urgences écologiques découlant la mauvaise gestion des déchets et des produits chimiques dangereux.

Aussi, l'occasion m'est-elle donnée de renouveler à l'ensemble des participants et à tous ceux qui ont animé ces assises, mes chaleureuses et vives félicitations, pour leurs contributions effectives ainsi que les résultats obtenus. C'est aussi pour moi l'occasion de vous adresser, au nom de leurs Excellences, Ali BONGO ONDIMBA, Chef de l'Etat, et de Paul BIYOGHE MBA, Chef du Gouvernement, les vives félicitations pour le travail accompli durant ces deux jours.

- **Distingués Invités,**
- **Chers Experts,**

Bien que notre pays dispose d'une loi cadre en matière d'environnement, nul n'est besoin de rappeler qu'une législation spécifique aux déchets dangereux et aux produits chimiques apparaissent comme des nécessités urgentes pour être en phase avec nos engagements internationaux. C'est pourquoi, je reste persuadée que les éléments techniques identifiés au cours de votre réflexion constitueront la matrice sur laquelle l'élaboration du Plan National de gestion des déchets et des produits chimiques dangereux devra s'articuler.

C'est sur cette note optimiste que je formule le vœu de voir les Organisations Internationales continuer de nous apporter leurs appuis multiforme dans la conduite des activités qui découleront de cet exercice de planification stratégique.

En vous réaffirmant que vos résultats occuperont une place prioritaire dans l'agenda du Gouvernement, je vous souhaite bon retour dans vos lieux de travail respectifs et je déclare clos les travaux de l'atelier de lancement des activités portant sur la réplique du projet Probo Koala Côte d'Ivoire au Gabon.

Vive le Gabon,
Vive la Coopération internationale,
Je vous remercie.

Blaise LOUEMBE./.

Annexe 7 : Allocution du Représentant du CRCB-AF

DISCOURS DE LA CR CB – AF ATELIER NATIONAL DE LA REPLICATION DU PROJET PROBO KOALA COTE D’IVOIRE AU GABON Libreville, 05-06 Décembre 2011

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l’Urbanisme, de l’habitat de l’écologie et du développement durable,

Monsieur le Directeur Général du Centre National Antipollution, directeur exécutif du projet,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de service,

Mesdames et Messieurs les participants,

Chers collègues et invités,

[1] En 2006, des déchets provenant du bateau « Probo Koala » ont été déversés dans le district d’Abidjan, et dans d’autres endroits inconnus à ce jour.

[2] Ces déchets ont été reçus par les autorités ivoiriennes par :

- non respect des textes et procédures en vigueur,
- la méconnaissance des textes, traités et conventions internationales,

[3] Ces déchets continuent d’avoir des impacts sur l’environnement et sur la santé humaine.

[4] Depuis 3 ans les Nations Unies par l’intermédiaire de Secrétariat de la Convention de Bâle (PNUE) a mis en place un projet pilote en Côte d’Ivoire visant à :

- faire le diagnostic des lacunes et besoins ayant conduit à l’avènement de la catastrophe du Probo Koala
- faire l’inventaire des besoins juridiques
- élaborer des outils de formation pour le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques et déchets dangereux

[5] A l’issue de ce projet pilote mis en œuvre en Côte d’Ivoire, des textes ont été élaborés et ont conduit à des avant - projets de lois cadres et des projets de règlements de mise en œuvre en conformité avec les conventions et les AME en vigueur.

Des renforcements de capacités sont donnés aux différents acteurs impliqués dans la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques et déchets dangereux.

[6] Un fonds de répliation du projet pilote a été mis en place pour différents pays.

[7] Des pays africains sont éligibles à ce fonds à savoir le Gabon, le Maroc et Madagascar. Les conditions d'éligibilité de ces pays au fonds sont leur similitude avec la Côte d'Ivoire en termes de :

- frontière maritime,
- frontière terrestre
- stabilité des institutions administratives

[8] Ce projet de réplication se déroulera en trois phases

- Phase 1 : Diagnostic des lacunes et identification des besoins
- Phase 2 : la rédaction des textes juridiques
- Phase 3 : Outils de formation et Renforcement des Capacités

[9] Le présent atelier qui nous réunit aujourd'hui s'inscrit dans la première phase du projet. Il durera deux jours.

[10] Nous attendons de tous une participation efficace pour aboutir aux résultats attendus.

Je vous remercie de votre aimable attention.